

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENCAUSSE
SESSION N°3.2024
DU 08 Juin 2024

Présents : BLONDÉ Jocelyne, BRAJKO Maryline, CORTES Thierry, DE NALE Marc, DIAZ Margaux, FRENOT Pierre, GARRIDO Loïc, GUYON Cédric, LAMIAUX Camille, PINTER Mathieu, VIGUIE Fabien.

Secrétaire de séance : DE NALE Marc

N° DELIBERATION	NOMENCLATURE	VOTE UNANIMITE
2024.14	PV INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET ELECTION DU MAIRE	OUI
2024.15	NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS	OUI
2024.16	ELECTION DES ADJOINTS	OUI
2024.17	INDEMNITES DES ELUS	OUI
2024.18	DESIGNATION DES DELEGUES T E GERS	OUI
2024.19	COMMISSION APPEL D OFFRES	OUI

MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL

ELECTION DU MAIRE :

Un candidat GUYON Cédric élu avec 10 voix POUR et 1 Blanc.

NOMBRE D'ADJOINTS :

3 postes ouverts à l'unanimité.

ELECTION DES ADJOINTS :

- *Candidat adjoint au rang 1 :
Un candidat DE NALE Marc élu à l'unanimité (11 voix POUR)
Délégations du maire : Finances, urbanisme, environnement*
- *Candidat adjoint au rang 2 :
Un candidat PINTER Mathieu élu à l'unanimité (11 voix POUR)
Délégations du maire : Gestion des bâtiments, voiries, espaces verts, cimetières.*
- *Candidat adjoint au rang 3 :
Un candidat BRAJKO Maryline élue à l'unanimité (11 voix POUR)
Délégations du maire : culture, social, scolaire, communication.*

DELEGUE COMMUNAL SIEGEANT à LA CCBL : LE MAIRE Cedric GUYON
SUPPLEANT : Marc DE NALE

DELEGATIONS DES CONSEILLERS AU MAIRE selon l'article L2122-22 du CGCT :
Ajourné à un prochain conseil.

FIXATION DES INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS :

*Le maire de plein droit sera indemnisé au taux de 25.5% de l'IBT.
Les adjoints seront indemnisés à 9.9% chacun de l'IBT soit environ 300 euros net par mois.*

TABLEAU avec les commissions

DEVIS

- Réparation du mur du cimetière de Sainte Agathe devis de 24 487.78 euros TTC.
Accord de principe.
Cédric GUYON et Pierre FRENOT suivent le dossier.
- Broyage du terrain communal route de Saint Cricq : devis en cours
- Réfection du cheminement route de Monbrun et Route d'Ardizas : devis à actualiser.
- Humidité sur le mur de la salle des fêtes : deux devis en attente.
- Broyage des chemins communaux.

POINT SUR LES TRAVAUX

Lotissement communal : appel d'offres sera lancé lorsque le notaire aura récupéré toutes les pièces.

POINT SUR L'INAUGURATION NOM ECOLE

En cours.

Devis apéritif sur la base de 150 personnes : environ 1500 euros TTC.

DEMANDE D'OCCUPATION DE LA SALLE DES FETES PAR UNE ASSOCIATION

Une association d'assistantes maternelles recherche un local adapté avec du rangement.
La commune ne possède pas de locaux adaptés.

QUESTIONS DIVERSES

- Evènement en septembre : conseil municipal des jeunes et mayade prévus en septembre 2024.
- Remettre un comité des fêtes en place
- Bibliothèque de la mairie : Camille LAMIAUX y travaille.
- Réréglage des horloges de l'éclairage public.
- Prochain conseil municipal le 11 juillet à 20h

le secrétaire de séance
par Desele.



